

La Ville de Magog accorde une subvention de 25 000 \$ à Menuiserie de l'Estrie inc.

Magog, le 7 mai 2026 – Le conseil municipal de la Ville de Magog a récemment octroyé une subvention de 25 000 \$ à l'entreprise Menuiserie de l'Estrie inc. pour augmenter sa capacité de production et accélérer sa croissance. Cette aide financière a été accordée en vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les compétences municipales* (LCM).

Fondée en 1979 par monsieur Normand Labbé et reprise par ses deux fils, Francis et Dany, en 2005, l'entreprise œuvre dans l'ébénisterie d'art haut de gamme. Confrontée à une demande grandissante et à un manque d'espace, elle a choisi le parc industriel pour y construire un bâtiment de 3,5 M\$. Elle a également investi plus de 1,6 M\$ pour l'achat d'équipements et l'aménagement de ses nouveaux locaux.

Ce projet d'investissement était une nécessité pour assurer la pérennité de l'entreprise tout en amorçant un projet de relève interne dans un métier d'art de plus en plus rare. Il a permis la consolidation de 19 emplois à temps plein et la création de six nouveaux emplois.

« Menuiserie de l'Estrie rayonne par son expertise nichée et sa croissance impressionnante. Nous sommes fiers de contribuer à la pérennité de cette entreprise bien établie à Magog », souligne la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

